

Bourgi, Robert, *Le Général De Gaulle et l'Afrique noire (1940-1969)*, Paris – Abidjan, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence – Nouvelles Éditions africaines, 1980, 523 p.

Maurice Poncelet

Volume 12, Number 2, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701213ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701213ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poncelet, M. (1981). Review of [Bourgi, Robert, *Le Général De Gaulle et l'Afrique noire (1940-1969)*, Paris – Abidjan, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence – Nouvelles Éditions africaines, 1980, 523 p.] *Études internationales*, 12(2), 415–416. <https://doi.org/10.7202/701213ar>

malgré la prétention des auteurs, manque parfois de profondeur dans son analyse historique, mais représente quand même un apport appréciable à la connaissance de cette période pour l'historien ou le public en général non familier avec l'histoire d'Haïti.

Gilles VANDAL

*Département d'histoire
Université de Sherbrooke*

BOURGI, Robert, *Le Général De Gaulle et l'Afrique noire (1940-1969)*, Paris - Abidjan, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence - Nouvelles Éditions africaines, 1980, 523 p.

Voici un ouvrage bien, peut-être trop, documenté, sérieux, ayant certainement demandé beaucoup de travail, de recherches et de temps... et qui passe essentiellement à côté de son sujet.

Ce n'est pas tant une étude qu'un panégyrique du Général. Je ne vois aucune objection à ce qu'on admire celui-ci; encore faut-il que l'admiration ne rende pas aveugle. La presque totalité de la documentation de M. Bourgi vient des ouvrages de de Gaulle, des souvenirs des « compagnons », des archives du RPF (Rassemblement du Peuple français); donc uniquement des sources gaullistes. M. Bourgi semble être tombé dans le piège de l'Histoire racontée par les vainqueurs. J'ai toujours cru que les « Commentaires sur la guerre des Gaules » auraient eu une moindre portée si Vercingétorix avait pu, comme César, donner sa version.

Je puis affirmer, pour avoir vécu en Afrique les années menant de l'Empire français aux indépendances, que la présentation de M. Bourgi est partielle, ce que je puis comprendre, mais aussi incomplète, ce qui est plus grave.

Mais je veux, tout d'abord, signaler quelques inexactitudes assez surprenantes :

- Page 70 - « Les Gouverneurs de territoire devaient consulter obligatoirement le Gouverneur Général avant d'arrêter toute décision influant sur la vie du territoire dont ils avaient la charge ». C'est faux : il y avait une réparti-

tion des compétences, donnant certes une primauté au Gouverneur Général, mais primauté tenant compte de pouvoirs propres des Gouverneurs. D'ailleurs une centralisation aussi poussée que celle mentionnée par M. Bourgi aurait été irréalisable en pratique, compte tenu des distances et des moyens de communication d'alors.

- Page 148 - « Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol devient le premier président de la 4^e République; à cette date quatre hommes s'étaient succédé à la Présidence du Conseil : Gouin - Bidault - Blum - Ramadier. Or il ne s'agissait pas de Présidents du Conseil, mais de Présidents du Gouvernement provisoire de la République Française; il y en eut quatre : de Gaulle - Gouin - Bidault - Blum. Ce n'est qu'après son élection que Vincent Auriol proposa à l'Assemblée Nationale l'investiture de Paul Ramadier qui devint le Premier Président du Conseil de la 4^e République.

- Page 218 - Monsieur Roland Pré, Gouverneur de la Guinée de 1948 à 1951, est qualifié de Haut-Commissaire. Cette appellation ne fut employée que 10 ans après, sous le régime de la Communauté.

- Page 291 - Le Gouverneur Geay succéda en Côte d'Ivoire au Gouverneur Péchoux; mais, page 308 : le Gouverneur Bailly avait remplacé le Gouverneur Péchoux...

Quant au fond, je regrette que l'auteur ait consacré tellement de pages primo à la doctrine du RPF, secundo (150 p.) aux aspects techniques de la coopération franco-africaine. Cette dernière partie l'amène même à sortir du cadre gaullien, puisque mentionnant, entre autres, les accords franco-mauritaniens du 17 février 1973...

Mais il y a plus grave. La passion gaulliste de M. Bourgi lui fait commettre deux erreurs de jugement : l'une sur l'influence du RPF, l'autre sur la pensée gaullienne.

Le RPF n'a eu qu'une action temporaire et limitée. L'ensemble des populations, européenne et africaine, n'avait qu'un désir : vivre calmement. Et je m'étonne de voir reprise, par M. Bourgi, p. 50, l'allégation que les administrateurs et militaires étaient en majorité fascistes. C'est l'avis d'un communiste notoire,

M. Suret-Canale qui justifie cette affirmation ; on en voit la valeur.

En fait, les populations ont été vraiment choquées de la défaite de 1940 et avaient, a priori, une certaine sympathie pour de Gaulle ; mais cette sympathie ne fut guère encouragée par les obus anglais de Mers-el-Kebir et de Dakar. Et il ne faut quand même pas oublier que l'AOF et l'Afrique du Nord rejoignirent le camp allié en novembre 1942 ; je m'honore d'avoir participé à ce ralliement et si j'ai été accueilli avec des rafales de mitrailleuse à Port Lyautey, je n'ai eu aucun ennui à Dakar.

Après la libération de la France, se constituèrent un peu partout en Afrique noire des groupes gaullistes : « Combat » d'abord, « Union gaulliste » ensuite, RPF enfin. Mais ces groupes étaient composés d'anciens FFL, de résistants authentiques, mais aussi de nouveaux venus, au passé plus ou moins flou, de ralliés de la onzième heure, d'opportunistes. Ce qui provoqua d'ailleurs rapidement discussions et dissensions entre ceux qui avaient mérité la Croix de Lorraine et ceux qui se l'étaient accordée... Mais l'attitude, hautaine et arrogante, des membres de ces groupes indisposa rapidement le reste de la population ; puis la course aux bonnes places commença (et ce ne fut pas les vrais gaullistes qui furent les plus acharnés) : de Gaulle lui-même avait trouvé une bonne formule : « ils vont au charbon ».

Certes, le RPF a eu une influence, mais bien moindre que ne le pense M. Bourgi et il s'effondra assez rapidement. Ne disait-on pas, alors : RPF = Rien Pu Faire ?

Quant à la pensée gaullienne, elle fut essentiellement d'adaptation aux circonstances. D'ailleurs, M. Bourgi dit lui-même, p. 142 : « Chez de Gaulle, les décisions murissaient en fonction des événements ». En fait, de Gaulle a été surtout un grand navigateur ; et ce n'est pas une moindre qualité pour un homme politique ; mais on peut se demander jusqu'à quel point il a été un pilote. Utilisateur, oui, et habile ; visionnaire, on peut en douter.

Il ne faut pas oublier qu'en 1944, la conférence de Brazzaville n'envisageait, tout au plus, que de rendre ces populations afri-

caines « capables de participer chez elles à la gestion de leurs propres affaires ». Ce n'était donc qu'une semi-autonomie qui était prévue. En 1960, on accordait l'indépendance : les circonstances avaient changé. Et il en fut pour l'Afrique noire sous de Gaulle ce qu'il en fut pour l'Algérie. En mai 1958 : La France de Dunkerque à Tamanrasset ; quatre ans après : l'indépendance algérienne. Heureusement, en Afrique noire l'évolution fut plus calme, car, quoi qu'en pense M. Bourgi, les réformes de la 4^e République (et je suis très loin d'être un admirateur de celle-ci) avaient permis de laisser « fuser la vapeur ».

De Gaulle, en réalité, n'avait pas la « tripe coloniale » d'un Galliéni ou d'un Lyautey. Il pensait que les colonies présentaient plus d'inconvénients que d'avantages et il ne voyait nulle objection, après les avoir utilisées pendant la guerre, à les « larguer », pour ne pas dire « brader », comme certains de ses adversaires. Il ne voulait garder, auprès des nouveaux États, qu'une sorte de magistrature d'influence. Et je crois qu'il n'avait pas tort.

Mais quand il voulut innover, ce fut un échec. Ses plans algériens échouèrent l'un après l'autre et sa Communauté ne vécut que ce que vivent les roses... Mise en place en septembre 1958, elle était moribonde en juin 1960.

Néanmoins, ce fut lui qui, quelles que soient ses vraies intentions, décolonisa. Ce fait, joint à son charisme et je dirai même à son talent d'acteur, contribua à créer sa légende, son mythe. Légende et mythe toujours vivants en Afrique. Mais légende et mythe n'ont pas leur place dans un ouvrage de Droit et de Jurisprudence.

Maurice PONCELET

*Faculté d'administration
Université d'Ottawa*

BRAUNTHAL, Julius, *History of the International World Socialism, 1943-1968*, Boulder (Col.), Westview Press, 1980, 616 p.

Cet ouvrage est le troisième tome du grand travail que Julius Braunthal a consacré à l'histoire du mouvement ouvrier international